

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MARS 2022**

Session ordinaire du conseil, sous la présidence de monsieur Mario Gendron, maire, tenue le 7 mars 2022 à 19 h 30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Monsieur Alain Paquette, conseiller du district 1
Madame Cindy Duquette St-Louis, conseillère du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Madame Daphné Raymond, conseillère du district 5
Madame Josée Pérusse, conseillère du district 6

Est également présent, monsieur Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier.

A. Présences et ouverture

B. Adoption de l'ordre du jour

C. Adoption de procès-verbaux

- 1) Séance ordinaire du 7 février 2022
- 2) Séance extraordinaire du 1^{er} mars 2022
- 3) Réunion de travail du 7 mars 2022

D. Période de questions

E. Correspondance

F. Administration générale et financière

- 1) Comptes du mois.
- 2) MRC du Haut-Saint-François – Quotes-parts pour l'année 2022.
- 3) Cour municipale d'East Angus – Facturation.
- 4) COGESAF – Renouvellement d'adhésion annuelle.
- 5) Mission de la Ville de Cookshire-Eaton – Adoption.
- 6) Budget - Fonds réservé au développement.
- 7) Serveur informatique de la municipalité – Soumission pour l'augmentation de l'espace disque.
- 8) Ressources humaines – Embauche de madame Mégan Vachon à titre d'agente de bureau occasionnel en remplacement de madame Danika Dubé-Ruel.
- 9) Travaux de récolte de bois et de reboisement (lot 5 199 208) – Adjudication de contrat.
- 10) Projet de déploiement du réseau de fibres optiques de Xplornet – Demande de consentement municipal pour l'installation de sept nouveaux boîtiers sur des poteaux publics.
- 11) Travaux de Transvision Cookshire - Autorisation.
- 12) Projet de développement Sawyerville – Offre de vente de terrains de madame Lorraine Gagnon et monsieur Pete Lachance.
- 13) Groupe FBQ Bernard experts – Paiement d'honoraires professionnels concernant les aires de protection des prélèvements d'eau souterraine et des indices de vulnérabilité DRASTIC dans le

cadre du volet 2 du Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP) du MELCC.

- 14) Réalisation d'une étude sur la capacité résiduelle de la station d'épuration des eaux usées du secteur Cookshire – Adjudication de contrat.
- 15) Mobilier de bureau – Acceptation de soumission.
- 16) Élections de novembre 2021 – Adoption du rapport du trésorier.
- 17) Budget – Création d'un fonds réservé aux projets spéciaux.

G. Aménagement et urbanisme

- 1) Programme d'appui aux municipalités pour l'aménagement d'un centre de la petite enfance (PAMACPE) – Autorisation de dépôt et signatures.

H. Développement, communications et loisirs

- 1) Programme de remboursement de produits hygiéniques durables – Adoption.
- 2) Centre des femmes du Haut-Saint-François La Passerelle, Journée internationale des droits des femmes 2022 – Appui financier.
- 3) Ligue de balle de Johnville – Demande d'utilisation du terrain de balle de Johnville, saison estivale 2022.
- 4) Ligue de balle de Sawyerville – Demande d'utilisation du terrain de balle de Sawyerville, saison estivale 2022.
- 5) Terrain de balle du secteur Johnville – Demande d'autorisation pour le tournoi Honey Badgers les 13, 14 et 15 mai 2022.
- 6) Journée Natalie Champigny de la Fondation Christian Vachon – Commandite.
- 7) Sentiers de marche de la Halte routière au Pont Couvert, secteur Cookshire – Demande de permis d'occupation pour traverser le terrain du MTQ.
- 8) Installation de jardinières sur les poteaux publics – Demande à Hydro-Québec et/ou Bell.
- 9) Piste de ski de fond du secteur Johnville – Vente de la motoneige.

I. Travaux publics

- 1) Demande de subvention au député de Mégantic dans le cadre du Programme d'amélioration du réseau routier municipal (projets réguliers et projet spécial).
- 2) Programme d'aide à l'entretien du réseau routier – Confirmation de l'utilisation des compensations du ministère des Transports.
- 3) Ressources humaines – Embauches.
- 4) Approvisionnement en diesel 2022 – Adjudication de contrat.
- 5) Travaux de fauchage des bords de route pour l'année 2022 – Adjudication de contrat.
- 6) Boues dans les étangs aérés du secteur Cookshire – Octroi de mandat.
- 7) Boues dans les étangs aérés du secteur Sawyerville – Octroi de mandat.
- 8) Obligation de conformité du Pont Learned Plain – Adjudication de contrat pour la fourniture de glissières et la quincaillerie.
- 9) Projet de patinoires de Sawyerville, Johnville et Cookshire – Adjudication de contrat pour les bandes.
- 10) Projet de patinoires de Sawyerville, Johnville et Cookshire – Adjudication de contrat pour la conception.
- 11) Achat d'un ponceau – Adjudication de contrat.
- 12) Achat d'une nouvelle boîte à gravier – Adjudication de contrat.
- 13) Achat d'une remorque fermée pour les outils de la voirie – Adjudication de contrat.
- 14) Travaux de réfection de l'entrepôt Gendron pour l'optimisation de l'utilisation du bâtiment – Autorisation d'utilisation du fonds général.

J. Sécurité publique, activités d'agglomération

- 1) Rapport annuel 2021 du service incendie – Autorisation de dépôt.

K. Proposition(s) des membres du conseil

L. Avis de motion

- 1) *Règlement numéro 296-2022 relatif au contrôle des animaux sur le territoire de la Ville de Cookshire-Eaton.*

M. Étude et adoption de règlements

- 1) *Règlement numéro 292-2022 décrétant une dépense de 426 000 \$ et un emprunt de 426 000 \$ pour l'acquisition d'un camion servant au transport et à la cueillette des matières résiduelles et recyclables – Adoption.*
- 2) *Règlement numéro 293-2022 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux – Adoption.*
- 3) *Règlement numéro 295-2022 décrétant une dépense et un emprunt de 3 697 000 \$ afin de réaliser le projet de réfection de diverses infrastructures du réseau routier, comprenant une subvention du ministère des Transports accordée dans le cadre des volets Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) au montant de 3 055 359 \$ – Adoption.*

N. Varia

- 1) Circulation dans le secteur Johnville – Demande de surveillance à la Sûreté du Québec.
- 2) Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) – Résolution d'urgence en solidarité avec le peuple ukrainien.
- 3) Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie de la Fondation Émergence – Proclamation.
- 4) Convention modifiant le contrat de vente conclu le 4 novembre 2020 avec la Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-de-l'Unité (lot 6 297 850) - Autorisation de signatures.

O. Période de questions

P. Ajournement ou clôture de la séance

A) Présences et ouverture

Monsieur le maire Mario Gendron préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ordinaire du 7 mars 2022 ouverte à 19 h 32.

B) Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2022-03-8123

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Daphné Raymond, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 mars 2022 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) Adoption de procès-verbaux

- 1) Séance ordinaire du 7 février 2022

Résolution 2022-03-8124

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2022 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil municipal, avec dispense de lecture considérant qu'une copie a été dûment distribuée à tous les membres de ce conseil avant la tenue de la présente séance et que tous s'en déclarent satisfaits et renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Séance extraordinaire du 1^{er} mars 2022

Résolution 2022-03-8125

Proposé par le conseiller Alain Paquette, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 1^{er} mars 2022 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil municipal, avec dispense de lecture considérant qu'une copie a été dûment distribuée à tous les membres de ce conseil avant la tenue de la présente séance et que tous s'en déclarent satisfaits et renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Réunion de travail du 7 mars 2022

Résolution 2022-03-8126

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Alain Paquette, il est résolu que le procès-verbal de la réunion de travail du 7 mars 2022 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil municipal, avec dispense de lecture considérant qu'une copie a été dûment distribuée à tous les membres de ce conseil avant la tenue de la présente séance et que tous s'en déclarent satisfaits et renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) Période de questions

Aucune.

E) Correspondance

Résolution 2022-03-8127

Fédérale
(aucune)

Provinciale

1. Recyc-Québec – Versement de la compensation 2021 pour la collecte sélective des matières recyclables (paiement de 84 341,56\$);
2. Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques – Versement d'une subvention pour l'élimination de matières résiduelles pour l'année 2021 (51 956,66\$);
3. Gouvernement du Québec – Journée de commémoration nationale en mémoire des victimes de la COVID-19 (11 mars 2022);

Municipale

4. Fédération québécoise des Municipalités du Québec – Demandes budgétaires 2022 comprenant une demande de couverture cellulaire sur l'ensemble du territoire;

5. Fédération québécoise des Municipalités du Québec – Dévoilement de la composition du nouveau conseil d’administration et avis de dépôts des demandes budgétaires 2022;
6. Association des Directeurs municipaux du Québec – Annonce du congrès annuel les 15, 16 et 17 juin 2022 et édition de février 2022 du magazine Le Scribe;

Scolaire
(aucune)

Associations

7. ConcertAction Femmes Estrie (CAFE) – Présentation des projets réalisés pour la période 2019-2021;

Offres de service

8. Tonte de l’Estrie Vert & Blanc Plus – Offre de service pour la tonte et déneigement.

Proposé par le conseiller Alain Paquette, appuyé par la conseillère Daphné Raymond, il est résolu que la correspondance soit versée aux archives municipales.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

F) Administration générale et financière

- 1) Comptes du mois.

Résolution 2022-03-8128

Compte salaires

197 309,50 \$

Compte général

202200174 (I)	NATURE CANTONS-DE-L'EST	11 000,00 \$
202200175 (I)	FLEETCOR CANADA MASTERCARD	298,61 \$
202200176 (I)	LOISIRS DE JOHNVILLE INC	3 829,50 \$
202200177 (I)	JEFF CROSS	2 600,00 \$
202200178 (I)	CRSBP DE L'ESTRIE	24 733,08 \$
202200179 (I)	FINANCIÈRE MANUVIE	19 069,95 \$
202200182 (I)	HYDRO QUEBEC	6 427,92 \$
202200183 (I)	TELMATIK	259,15 \$
202200184 (I)	SCIES À CHAINE CLAUDE CARRIER INC.	18,92 \$
202200185 (I)	GRAVIERE BOUCHARD INC.	28 528,82 \$
202200186 (I)	MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS	2 042,95 \$
202200187 (I)	LES ENTREPRISES DOLBEC COOKSHIRE	546,34 \$
202200188 (I)	ÉPICERIE JOHNVILLE ENR.	4 520,05 \$
202200189 (I)	CREATIONS JADE	102,04 \$
202200190 (I)	SUPERIOR SANY SOLUTIONS	223,80 \$
202200191 (I)	STAPLES AVANTAGE AFFAIRES	76,96 \$
202200192 (I)	PLOMBERIE COTE & FRERE INC.	367,92 \$
202200193 (I)	COMPASS MINERALS CANADA CORP.	28 348,38 \$
202200194 (I)	GROUPE DEZIEL INC.	2 238,56 \$
202200196 (I)	LES DEMARREURS ET ALTERNATEURS	201,21 \$
202200197 (I)	BOUCHARD MATÉRIAUX INC.	340,99 \$
202200198 (I)	CMP MAYER INC.	1 018,11 \$
202200199 (I)	VAL ESTRIE SHERBROOKE	195,93 \$
202200200 (I)	EXCAVATION KEVIN BOUCHARD	689,85 \$
202200201 (I)	TRANSVISION COOKSHIRE INC.	450,42 \$

202200202 (I)	TARDIF DIESEL INC.	187,90 \$
202200203 (I)	DIST. J.M. BERGERON INC.	115,84 \$
202200204 (I)	LABRIE ENVIRONNEMENTAL INC.	301,48 \$
202200205 (I)	A1 GESTION PARASITAIRE INC.	291,36 \$
202200206 (I)	GENERAL BEARING SERVICE INC.	61,71 \$
202200207 (I)	LES FERMES LESSARD INC.	1 724,63 \$
202200208 (I)	CÂBLE-AXION DIGITEL INC.	446,67 \$
202200209 (I)	DISTRIBUTION SECURMED	387,38 \$
202200210 (I)	PH VITRES D'AUTOS	369,89 \$
202200211 (I)	EMRN	498,32 \$
202200212 (I)	DBO EXPERT INC.	94,95 \$
202200213 (I)	SERVICE D'ENTRETIEN DE LUMIERES DE RUES	1 020,75 \$
202200214 (I)	L'ENTREPOT DU TRAVAILLEUR	3 033,56 \$
202200215 (I)	GLS	53,58 \$
202200216 (I)	PIÈCES D'AUTOS ANGUS	689,99 \$
202200217 (I)	PIERRE CHOUINARD & FILS	13 384,37 \$
202200218 (I)	DONLOX HARMER	235,29 \$
202200219 (I)	BATTERIES ILLIMITÉES	869,00 \$
202200220 (I)	LINDE CANADA INC.	3 650,46 \$
202200221 (I)	LES PETROLES SHERBROOKE INC.	3 107,68 \$
202200222 (I)	TECH-NIC RESEAU CONSEIL ENR.	27,31 \$
202200223 (I)	CJS ELECTRIQUE INC.	409,42 \$
202200224 (I)	CURTIS VALLEE	44,16 \$
202200225 (I)	CENTRE D'EXTINCTEUR SL	196,61 \$
202200226 (I)	CENTRE LOCATION IDEALE ENR.	1 426,28 \$
202200227 (I)	B. GRAVEL & FILS INC.	1 504,20 \$
202200228 (I)	NETREVOLUTION	60,82 \$
202200229 (I)	CENTRE DE RENOVATION G. DOYON INC.	81,63 \$
202200230 (I)	Energir	621,34 \$
202200231 (I)	TRANSPORT GUY HAMEL	14 285,50 \$
202200232 (I)	VALORIS - RÉGIE HSF ET SHERBROOKE	11 076,74 \$
202200233 (I)	ROBITAILLE ÉQUIPEMENT INC.	8 790,99 \$
202200234 (I)	MACPEK	2 816,13 \$
202200235 (I)	ADF DIESEL	661,39 \$
202200236 (I)	CHENIL DE LA GRANGE ROUGE	804,82 \$
202200237 (I)	RONALD THIBAUT CHEVROLET CADILLAC	295,68 \$
202200239 (I)	CORRIVEAU ROGER	132,60 \$
202200241 (I)	MATÉRIAUX PREVOST	193,65 \$
202200242 (I)	TECHNOLOGIES CDWare INC.	268,53 \$
202200243 (I)	GROUPE BR METAL	6 202,90 \$
202200244 (I)	AQUATECH	935,61 \$
202200245 (I)	RESSORTS CHARLAND (SHERB.) INC.	188,97 \$
202200246 (I)	REMORQUAGE IMPACT	344,92 \$
202200247 (I)	CHAUFFAGE VINCENT AUDET	709,38 \$
202200248 (I)	Jeremy Desindes	8,64 \$
202200249 (I)	FLEETCOR CANADA MASTERCARD	949,38 \$
202200253 (I)	GILLES L'HEUREUX	930,94 \$
202200254 (I)	INFOTECH	19 068,61 \$
202200255 (I)	ARPENTEURS-GEOMETRES MERCIER MEUNIER	6 150,01 \$
202200256 (I)	LES SERVICES EXP INC.	11 055,34 \$
202200257 (I)	CAIN LAMARRE SENCRL	1 594,47 \$
202200258 (I)	RÉGIE DE RÉCUPÉRATION DE L'ESTRIE	9 408,00 \$
202200259 (I)	ARCHITECH DESIGH	1 437,19 \$
202200260 (I)	YVAN DÉNOMMÉE	175,68 \$
202200261 (I)	9172-1258 QUÉBEC INC.	11 497,50 \$
202200262 (I)	FLEETCOR CANADA MASTERCARD	759,49 \$

202200263 (I)	HELEN MACDONALD	126,68 \$
202200264 (I)	VISA	1 220,98 \$
202200265 (I)	GAETAN GENDRON	1 066,15 \$
202200266 (I)	JEAN-GUY DESINDES	545,58 \$
202200269 (I)	CHRISTOPHER MAGUIRE	361,36 \$
202200272 (I)	DELORME LEBEL BUREAU SAVOIE SENC	965,79 \$
202200273 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	14 519,67 \$
202200274 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	37 932,84 \$
202200275 (I)	REVENU QUÉBEC	352,04 \$
202200276 (I)	JEAN-GUY DESINDES	86,23 \$
202200277 (I)	FLEETCOR CANADA MASTERCARD	904,94 \$
202200279 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	12 169,40 \$
202200280 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	31 445,32 \$
202200281 (I)	BÂTIRENTE	10 829,00 \$
202200282 (I)	FONDACTION	5 526,22 \$
202200283 (I)	SFL-PLACEMENT EN FIDUCIE	699,44 \$
202200284 (I)	Desjardins sécurité financière	2 765,16 \$
202200285 (I)	SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET DES	2 398,17 \$
202200286 (I)	REVENU QUÉBEC	352,04 \$
202200287 (I)	SYNDICAT DES POMPIERS VOLONTAIRES	643,91 \$
202200289 (I)	PAROISSE NOTRE-DAMEDE L'UNITÉ	320,00 \$
202200290 (I)	SYLVIE LAPOINTE	1 481,73 \$
202200291 (I)	MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS	233 196,00 \$
202200292 (I)	GROUPE SIGNALISATION ESTRIE	545,77 \$
	Total :	644 223,52 \$
	Grand total :	841 533,02 \$

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Alain Paquette, il est résolu que le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à payer les comptes du mois de la Ville de Cookshire-Eaton tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) MRC du Haut-Saint-François – Quotes-parts pour l'année 2022.

Résolution 2022-03-8129

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu d'autoriser le paiement au montant de 233 196,00 \$ (non taxable) pour les honoraires professionnels de la MRC du Haut-Saint-François concernant les quotes-parts de l'année 2022, selon les modalités suivantes :

- 1^{er} versement (50 %) au plus tard le 27 mars 2022;
- 2^e versement (solde) au plus tard le 1^{er} juillet 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Cour municipale d'East Angus – Facturation.

Résolution 2022-03-8130

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu d'autoriser le paiement de la cotisation 2022 d'un montant de 23 907,94 \$ (taxes applicables en sus), correspondant à 4,39 \$ par habitant pour les services de la Cour municipale d'East Angus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) COGESAF – Renouvellement d'adhésion annuelle.

Résolution 2022-03-8131

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Alain Paquette, il est résolu :

QUE le conseil autorise le paiement de 75 \$ pour l'adhésion de la Ville de Cookshire-Eaton au Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) pour 2022-2023;

QUE le conseiller Roger Thibault renouvelle sa nomination pour représenter la municipalité sur ce comité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Mission de la Ville de Cookshire-Eaton – Adoption.

Résolution 2022-03-8132

CONSIDÉRANT la nomination des nouveaux membres du conseil municipal de la Ville de Cookshire-Eaton suivant les élections municipales du 7 novembre 2021;

CONSIDÉRANT la volonté du présent conseil municipal de se prévaloir d'une mission dans l'exercice de leur mandat;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Alain Paquette et résolu d'adopter la mission suivante :

« Assurer à ses citoyens un milieu de vie de qualité en leur offrant des services publics efficaces dans une approche de saine gestion. Elle contribue activement au développement socio-économique de son territoire en étant dynamique et proactive dans les projets autant que dans sa communication avec la communauté ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Budget - Fonds réservé au développement.

Résolution 2022-03-8133

ATTENDU QUE l'accès au Fonds Régions et Ruralité volet II local exige la mise en place d'une équipe locale de développement qui aura pour mandat de :

- servir de relais de communication entre le conseil municipal, les citoyens et l'équipe de développement du HSF, volet élus municipaux;
- s'assurer que le développement local suit les principes de mobilisation, de participation citoyenne et de planification;
- s'assurer de la mise à jour du plan d'action local et de sa connexion avec la vision et le plus possible avec les plans d'action présentés aux pages 2 et 3;
- s'assurer de la réalisation du plan d'action local;
- s'assurer que les plans d'action déposés respectent les conditions d'accès au FRR volet II;

ATTENDU QUE l'équipe de développement locale est minimalement formée d'un élu, d'un citoyen, d'un membre de la direction et, le cas échéant, de l'agent de développement local;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par le conseiller Alain Paquette et résolu à l'unanimité que la directrice du Développement, des communications et de loisirs de la Ville de Cookshire-Eaton, madame Mélanie St-Pierre, le conseiller municipal Marcel Charpentier et la conseillère Daphné Raymond composent désormais l'équipe de développement local.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7) Serveur informatique de la municipalité – Soumission pour l'augmentation de l'espace disque.

Résolution 2022-03-8134

CONSIDÉRANT le changement de serveur de la Ville de Cookshire-Eaton autorisé par la résolution 2020-08-7449;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'augmenter la capacité de mémoire sur le nouveau serveur;

CONSIDÉRANT la recommandation de la technicienne à la direction et au greffe, madame Françoise Ruel;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu d'accepter la proposition d'Informatique Inpro pour un montant de 684,10 \$ (taxes incluses) pour l'augmentation de l'espace disque du serveur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8) Ressources humaines – Embauche de madame Mégan Vachon à titre d'agente de bureau occasionnel en remplacement de madame Danika Dubé-Ruel.

Résolution 2022-03-8135

CONSIDÉRANT le congé sans traitement de madame Danika Dubé-Ruel, agente de bureau permanente à temps plein, autorisé par le conseil municipal aux termes de la résolution 2021-10-7968;

CONSIDÉRANT que ce congé est d'une durée de douze mois, débutant le 12 octobre 2021 pour se terminer le 12 octobre 2022;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité des Ressources humaines pour l'embauche d'un agent de bureau occasionnel à temps plein pour remplacer cette absence;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu de retenir les services de madame Mégan Vachon afin d'occuper un poste d'agente de bureau occasionnel à temps plein, selon la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9) Travaux de récolte de bois et de reboisement (lot 5 199 208) – Adjudication de contrat.

Résolution 2022-03-8136

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Alain Paquette, il est résolu d'autoriser le directeur général à signer l'entente avec l'Aménagement forestier et agricole des sommets inc. pour la récolte de bois et le reboisement sur le lot numéro 5 199 208 du rang VIII du canton d'Eaton du cadastre du Québec pour des revenus anticipés du projet d'un montant de 42 473,23 \$.

Cette entente est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 10) Projet de déploiement du réseau de fibres optiques de Xplornet – Demande de consentement municipal pour l'installation de sept nouveaux boîtiers sur des poteaux publics.

Résolution 2022-03-8137

Proposé par le conseiller Alain Paquette, appuyé par la conseillère Daphné Raymond, il est résolu d'autoriser le directeur général à signer la demande de consentement municipal pour l'installation de quatre nouveaux boîtiers LCP et trois nouveaux boîtiers UPA sur des poteaux publics le long des routes 210, 212, 251 et du chemin Brochu (projet S13588A-FTTH / PE200036).

Cette demande de consentement municipal est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 11) Travaux de Transvision Cookshire - Autorisation.

Résolution 2022-03-8138

Il est proposé par le conseiller Alain Paquette, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'autoriser les travaux de Transvision Cookshire tel que décrits aux documents joints à la présente résolution pour en faire partie intégrante, aux conditions suivantes :

- QUE soient retirés les poteaux installés sur le chemin Jordan Hill, à partir du chemin Camiré, jusqu'au chemin Herring dans les secteurs Johnville et Bulwer, afin de permettre une installation souterraine ou sur des poteaux existants d'Hydro-Québec ou Bell Canada;
- QUE soient retirés les poteaux installés à la traverse du chemin de fer de la route 251 à l'Est de l'intersection du chemin Mitchell dans le secteur Johnville, afin de permettre une installation souterraine;
- QUE les travaux conditionnels susmentionnés soient exécutés au préalable à toute autre exécution de travaux dans le cadre de la présente autorisation;
- QUE toute autre installation future d'infrastructure de réseau devra être expressément autorisée par la Ville de Cookshire-Eaton;
- QUE les frais d'exécution des travaux soient de la responsabilité pleine et entière de Transvision Cookshire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12) Projet de développement Sawyerville – Offre de vente de terrains de madame Lorraine Gagnon et monsieur Pete Lachance.

Résolution 2022-03-8139

CONSIDÉRANT le dépôt d'une offre de vente de madame Lorraine Gagnon et monsieur Pierre Lachance, ci-après nommés « vendeurs », au montant de 300 000 \$ pour des terrains situés sur les rues Dubreuil, Corbeil et Church dans le secteur Sawyerville (lots numéros 4 488 146, 4 488 204 et 6 295 886);

CONSIDÉRANT les projets de développement du territoire de la municipalité;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu :

QUE la municipalité accepte l'offre de vente de madame Lorraine Gagnon et monsieur Pierre Lachance des immeubles suivants :

- un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 4 488 146, cadastre du Québec, circonscription foncière de Compton, sans bâtiment érigé dessus, Cookshire-Eaton (secteur Sawyerville), province de Québec;
- un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 4 488 204, cadastre du Québec, circonscription foncière de Compton, sans bâtiment érigé dessus, Cookshire-Eaton (secteur Sawyerville), province de Québec;
- un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 6 295 886, cadastre du Québec, circonscription foncière de Compton, sans bâtiment érigé dessus, Cookshire-Eaton (secteur Sawyerville), province de Québec;

QUE l'achat soit au montant offert de 300 000 \$;

QUE cet achat soit conditionnel :

- au paiement par la municipalité aux vendeurs du prix de vente sur une période de dix (10) ans à raison de 30 000 \$ par année, payable le 30^e jour suivant l'acceptation par les vendeurs de la présente contre-offre de la municipalité puis les mêmes jour et mois des neuf (9) années subséquentes;
- à l'acceptation par les propriétaires des présentes conditions d'achat d'ici le 4 avril 2022;

QUE les frais de notaire le cas échéant soient à la charge de la municipalité;

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document relatif à cet achat le cas échéant;

QUE l'offre de vente soit annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13) Groupe FBQ Bernard experts – Paiement d'honoraires professionnels concernant les aires de protection des prélèvements d'eau souterraine et des indices de vulnérabilité DRASTIC dans le cadre du volet 2 du

Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP) du MELCC.

Résolution 2022-03-8140

Proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par la conseillère Daphné Raymond, il est résolu d'autoriser le paiement d'un montant de 6 674,79 \$ (taxes incluses) pour la facture du Groupe FBE Bernard experts concernant l'évaluation des compensations des pertes financières subies par le ou les producteurs agricoles, selon la détermination des aires de protection des prélèvements d'eau souterraine et des indices de vulnérabilité DRASTIC, dans le cadre du volet 2 du Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14) Réalisation d'une étude sur la capacité résiduelle de la station d'épuration des eaux usées du secteur Cookshire – Adjudication de contrat.

Résolution 2022-03-8141

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Alain Paquette, il est résolu d'adjuger le contrat pour la réalisation d'une étude sur la capacité résiduelle de la station d'épuration des eaux usées du secteur Cookshire à Les Services exp inc. pour un montant maximal de 14 500 \$ (taxes applicables en sus) selon l'offre de service préparée par monsieur Yves Gagnon et datée du 22 février 2021, dont copie est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15) Mobilier de bureau – Acceptation de soumission.

Résolution 2022-03-8142

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Alain Paquette, il est résolu d'accepter la soumission pour l'achat de mobilier de bureau de Mégabureau pour un montant de 11 688,15 \$ (taxes incluses) selon l'offre de service préparée par madame Nancy Marois et datée du 1^{er} mars 2022, dont copie est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16) Élections de novembre 2021 – Adoption du rapport du trésorier.

Résolution 2022-03-8143

Il est proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu que le rapport d'activités du trésorier au 31 décembre 2021 pour les élections du 5 novembre 2021 soit déposé aux archives municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17) Budget – Création d'un fonds réservé aux projets spéciaux.

Résolution 2022-03-8144

Proposé par le conseiller Alain Paquette, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'approuver la création d'un fonds de développement pour les projets spéciaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G) Aménagement et urbanisme

- 1) Programme d'appui aux municipalités pour l'aménagement d'un centre de la petite enfance (PAMACPE) – Autorisation de dépôt et signatures.

Résolution 2022-03-8145

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu d'autoriser le directeur général et le maire à signer le bail avec l'organisation nommée le « CPE Il était une fois » pour l'aménagement d'un centre de la petite enfance dans le secteur Johnville, dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2022-03-8146

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu d'autoriser le directeur général à signer le formulaire de demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'appui aux municipalités pour l'aménagement d'un centre de la petite enfance (PAMACPE) dans le secteur Johnville et tout document afférent à cette demande, laquelle comprend les documents suivants :

- le bail conclu entre la municipalité et l'organisation responsable du projet nommé le « CPE Il était une fois »;
- la liste des travaux requis et l'estimation des coûts;
- le rapport du préventionniste de la municipalité;
- la lettre de la municipalité confirmant la préautorisation des travaux d'aménagement et la conformité du zonage.

Copie de ce formulaire et de ses pièces jointes sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

H) Développement, communications et loisirs

- 1) Programme de remboursement de produits hygiéniques durables – Adoption.

Résolution 2022-03-8147

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu que soit :

- ADOPTÉ le *Programme de remboursement de produits hygiéniques durables* de la Ville de Cookshire-Eaton, joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante et publié sur le site internet de la municipalité;
- ABOLI le *Programme de remboursement des couches lavables de la Ville de Cookshire-Eaton*;
- TRANSFÉRÉES toutes demandes soumises alors que le *Programme*

de remboursement des couches lavables de la Ville de Cookshire-Eaton était en vigueur dans le cadre du programme adopté par la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Centre des femmes du Haut-Saint-François La Passerelle, Journée internationale des droits des femmes 2022 – Appui financier.

Résolution 2022-03-8148

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'accorder une aide financière au montant de 100 \$ au Centre des femmes du Haut-Saint-François La Passerelle pour leur Journée internationale des droits des femmes 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Ligue de balle de Johnville – Demande d'utilisation du terrain de balle de Johnville, saison estivale 2022.

Résolution 2022-03-8149

CONSIDÉRANT que la ligue de balle de Johnville demande l'autorisation pour utiliser le terrain de balle de Johnville, de mai à septembre 2022, en conformité avec le *Règlement général numéro 258-2019* relativement aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise l'utilisation du terrain de balle de Johnville, sans frais, selon les du *Règlement général numéro 258-2019*, l'activité telle que demandée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Ligue de balle de Sawyerville – Demande d'utilisation du terrain de balle de Sawyerville, saison estivale 2022.

Résolution 2022-03-8150

CONSIDÉRANT que la ligue de balle de Sawyerville demande l'autorisation pour utiliser le terrain de balle de Sawyerville, de mai à septembre 2022, en conformité avec le *Règlement général numéro 258-2019* relativement aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise l'utilisation du terrain de balle de Johnville, sans frais, selon les du *Règlement général numéro 258-2019*, l'activité telle que demandée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Terrain de balle du secteur Johnville – Demande d'autorisation pour le tournoi Honey Badgers les 13, 14 et 15 mai 2022.

Résolution 2022-03-8151

CONSIDÉRANT que madame Mélissa Julius et monsieur Adam Dezan demandent l'autorisation pour la tenue d'un tournoi de balle les 13, 14 et

15 mai 2022, à Johnville, en conformité avec le *Règlement général numéro 258-2019* relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par le conseiller Alain Paquette et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise l'utilisation du terrain de balle de Johnville, selon les dispositions du *Règlement général numéro 258-2019*, telle que précisée dans la demande datée du 21 février 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Journée Natalie Champigny de la Fondation Christian Vachon – Commandite.

Résolution 2022-03-8152

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu qu'une aide financière de 200 \$ soit accordée à la Fondation Christian Vachon pour sa Journée Natalie Champigny pour l'année 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) Sentiers de marche de la Halte routière au Pont Couvert, secteur Cookshire – Demande de permis d'occupation pour traverser le terrain du MTQ.

Résolution 2022-03-8153

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu d'autoriser le directeur du Bureau de projets, monsieur René Lavigne, à compléter et signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, le formulaire du ministère des Transports du Québec intitulé « Formulaire de demande de disposition de propriété immobilière (F050) » afin d'autoriser la Ville de Cookshire-Eaton à occuper le terrain du ministère situé sur le lot 4 488 442 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Compton, dans le cadre du projet de sentiers de marche reliant la Halte routière au Pont Couvert, secteur Cookshire.

Copie du formulaire est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Installation de jardinières sur les poteaux publics – Demande à Hydro-Québec et/ou Bell.

Résolution 2022-03-8154

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu de demander la permission à Hydro-Québec et Bell Canada pour l'utilisation de leurs poteaux dans le cadre de l'aménagement paysager du centre des secteurs de Cookshire, Sawyerville et Johnville.

La directrice du développement communautaire, des communications et de loisirs est autorisée à signer et/ou transmettre, pour et nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document afférent exigé par les fournisseurs de services le cas échéant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9) Piste de ski de fond du secteur Johnville – Vente de la motoneige.

Résolution 2022-03-8155

Proposé par le conseiller Alain Paquette, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu d'autoriser la vente de la motoneige utilisée pour la piste de ski de fond du secteur Johnville (modèle Skandic jaune 2003, numéro de série YK3S257153R000213) au montant de 4 603,25 \$ (taxes incluses) à Performance NC Sherbrooke.

Le maire est autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire, tout document afférent à cette vente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

I) Travaux publics

1) Demande de subvention au député de Mégantic dans le cadre du Programme d'amélioration du réseau routier municipal (projets réguliers et projet spécial).

Résolution 2022-03-8156

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu :

Projets réguliers 2022

QUE la Ville de Cookshire-Eaton demande une subvention au député de Mégantic, monsieur François Jacques, dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier municipal du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, pour la pose d'enrobé bitumineux des chemins Spring, du Bassin, Orr, Jordan Hill, Dolbec, North, de la Station, High Forest, 2^e avenue, Principale Ouest et Blouin pour un montant d'environ 505 725,20 \$.

Projets spéciaux 2022

QUE la Ville de Cookshire-Eaton demande une subvention au député de Mégantic, monsieur François Jacques, pour des projets spéciaux dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier municipal du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, pour la pose d'enrobé bitumineux du trottoir sur la rue Craig Sud, du trottoir sur la rue Bibeau, du remplacement des glissières de sécurité du chemin du Bassin, du chemin Bédard, du chemin Flanders (à partir du no 20 en allant vers le chemin Grove Hill) et du chemin Gamache pour un montant d'environ 252 513,46 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Programme d'aide à l'entretien du réseau routier – Confirmation de l'utilisation des compensations du ministère des Transports.

Résolution 2022-03-8157

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 842 217 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2021;

CONSIDÉRANT que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments

des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

PAR CONSÉQUENT, sur proposition du conseiller Marcel Charpentier, appuyée par la conseillère Daphné Raymond, il est unanimement résolu et adopté que la Ville de Cookshire-Eaton informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales du Programme d'aide à la voirie locale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Ressources humaines – Embauches.

Résolution 2022-03-8158

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur des Travaux publics pour l'embauche d'un journalier permanent saisonnier;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu de retenir les services de monsieur Denis Gaudette rétroactivement au 8 novembre 2021, afin d'occuper un poste de journalier permanent saisonnier selon la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2022-03-8159

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur des Travaux publics pour l'embauche d'un journalier occasionnel;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu de retenir les services de monsieur Éric Sirois rétroactivement au 17 novembre 2021, afin d'occuper un poste de journalier occasionnel selon la convention collective en vigueur (salaire majoré de 11 % pour les avantages sociaux).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2022-03-8160

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur des Travaux publics pour l'embauche d'un journalier occasionnel;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu de retenir les services de monsieur Guillaume Lévesque rétroactivement au 31 janvier 2022, afin d'occuper un poste de journalier occasionnel selon la convention collective en vigueur (salaire majoré de 11 % pour les avantages sociaux).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2022-03-8161

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur des Travaux publics pour l'embauche d'un journalier conducteur occasionnel;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu de retenir les services de

monsieur Patrick Vallée rétroactivement au 4 février 2022, afin d'occuper un poste de journalier conducteur occasionnel selon la convention collective en vigueur (salaire majoré de 11 % pour les avantages sociaux).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2022-03-8162

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur des Travaux publics pour l'embauche d'un journalier occasionnel;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu de retenir les services de monsieur Didier Marchione rétroactivement au 29 novembre 2021, afin d'occuper un poste de journalier occasionnel selon la convention collective en vigueur (salaire majoré de 11 % pour les avantages sociaux).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2022-03-8163

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur des Travaux publics pour l'embauche d'un journalier occasionnel;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu de retenir les services de monsieur Pierre Bernard rétroactivement au 16 décembre 2021, afin d'occuper un poste de journalier occasionnel selon la convention collective en vigueur (salaire majoré de 11 % pour les avantages sociaux).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2022-03-8164

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur des Travaux publics pour l'embauche d'un journalier conducteur permanent saisonnier;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu de retenir les services de monsieur Alexis Labranche rétroactivement au 28 février 2022, afin d'occuper un poste de journalier conducteur permanent saisonnier selon la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) Approvisionnement en diesel 2022 – Adjudication de contrat.

Résolution 2022-03-8165

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'approvisionnement en diesel pour l'année 2022, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

Les Pétroles Sherbrooke inc.	1,349 \$
Pierre Chouinard et fils	1,348 \$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Alain Paquette, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'adjuger le contrat d'approvisionnement en diesel pour l'année 2022, à Pierre Chouinard et fils,

au montant de 1,348 \$ / litre pour le transport, conformément à sa soumission ouverte le 23 février 2022 et aux documents d'appel d'offres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Travaux de fauchage des bords de route pour l'année 2022 – Adjudication de contrat.

Résolution 2022-03-8166

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Daphné Raymond, il est résolu que le contrat de fauchage des bords de routes pour l'année 2022 soit adjugé selon les recommandations du directeur des Travaux publics en date du 2 mars 2022, dont copie est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Boues dans les étangs aérés du secteur Cookshire – Octroi de mandat.

Résolution 2022-03-8167

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu de :

- ACCEPTER l'offre de services professionnels de Écho-Tech H₂O, datée du 16 février 2022, au montant de 1 800 \$ (taxes applicables en sus) concernant la mesure du voile des boues dans les étangs aérés du secteur Cookshire;
- AUTORISER six (6) prélèvements d'échantillons complémentaires, au montant de 3 690 \$ (taxes applicables en sus) concernant l'analyse de caractérisation des boues en vue d'une revalorisation.

Copie de l'offre de services est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) Boues dans les étangs aérés du secteur Sawyerville – Octroi de mandat.

Résolution 2022-03-8168

Proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu de :

- ACCEPTER l'offre de services professionnels de Écho-Tech H₂O, datée du 16 février 2022, au montant de 1 990 \$ (taxes applicables en sus) concernant la mesure du voile des boues dans les étangs aérés du secteur Sawyerville;
- AUTORISER huit (8) prélèvements d'échantillons complémentaires, au montant de 4 920 \$ (taxes applicables en sus) concernant l'analyse de caractérisation des boues en vue d'une revalorisation.

Copie de l'offre de services est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Obligation de conformité du Pont Learned Plain – Adjudication de contrat pour la fourniture de glissières et la quincaillerie.

Résolution 2022-03-8169

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'accepter la soumission de Renoflex datée du 1^{er} février 2022 au montant de 8 037,83 \$ (taxes applicables en sus) concernant la fourniture de glissières et la quincaillerie pour la mise en conformité du Pont Learned Plain.

Le directeur des Travaux public est autorisé à signer l'acceptation de cette soumission jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 9) Projet de patinoires de Sawyerville, Johnville et Cookshire – Adjudication de contrat pour les bandes.

Résolution 2022-03-8170

Proposé par le conseiller Alain Paquette, appuyé par la conseillère Daphné Raymond, il est résolu d'accepter les trois soumissions de Agora, numéros 4332, 4334 et 4333, datées du 3 février 2022, au montant de 168 616,58 \$ (taxes applicables en sus) concernant la fourniture de bandes de patinoires, conditionnellement à :

- l'autorisation par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) des règlements d'emprunt numéros 281-2019 et 294-2022 concernant un emprunt au montant total de 460 513 \$ pour le projet de patinoires des secteurs Sawyerville, Johnville et Cookshire respectivement.
- la disponibilité des entrepreneurs.

Le directeur des Travaux public est autorisé à signer l'acceptation de ces soumissions jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 10) Projet de patinoires de Sawyerville, Johnville et Cookshire – Adjudication de contrat pour la conception.

Résolution 2022-03-8171

Proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu d'accepter la soumission de Les Services exp inc., datée du 27 février 2022, au montant maximal de 4 000 \$ (taxes applicables en sus) concernant la conception de dalles multifonctionnelles, conditionnellement à :

- l'autorisation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) des règlements d'emprunt numéros 281-2019 et 294-2022 concernant un emprunt au montant total de 460 513 \$ pour le projet de patinoires des secteurs Sawyerville, Johnville et Cookshire respectivement.

Le directeur des Travaux public est autorisé à signer l'acceptation de cette soumission annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11) Achat d'un ponceau – Adjudication de contrat.

Résolution 2022-03-8172

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'achat d'un ponceau, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

Soumissionnaires	Montant (taxes en sus)
Bouchard Matériaux inc./Home Hardware	10 961,11 \$
Réal Huot inc.	13 173,36 \$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Alain Paquette, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu d'adjuger le contrat pour l'achat d'un ponceau à Bouchard Matériaux inc./Home Hardware, au montant de 10 961,11 \$ (taxes applicables en sus), conformément à sa soumission datée du 22 février 2022 et aux documents d'appel d'offres.

Le directeur des Travaux public est autorisé à signer l'acceptation de cette soumission annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12) Achat d'une nouvelle boîte à gravier – Adjudication de contrat.

Résolution 2022-03-8173

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'achat d'une nouvelle boîte à gravier, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

Soumissionnaires	Montant (taxes en sus)
Robitaille Equipement inc.	20 237,00 \$
Ressorts Charland (Sherb.) inc.	22 670,00 \$
Le Groupe Déziel	26 262,00 \$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu d'adjuger le contrat pour l'achat d'une nouvelle boîte à gravier, au montant de 20 237,00 \$ (taxes applicables en sus), conformément à sa soumission datée du 24 février 2022 et aux documents d'appel d'offres.

Le directeur des Travaux public est autorisé à signer l'acceptation de cette soumission annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13) Achat d'une remorque fermée pour les outils de la voirie – Adjudication de contrat.

Résolution 2022-03-8174

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'achat d'une remorque fermée pour les outils de la voirie, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

Soumissionnaires	Montant (taxes en sus)
Remorque Gator / 9149-0847 Québec inc.	8 903,95 \$
Remorques en direct	8 295,00 \$
Remorque de l'Isle	8 300,00 \$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Daphné Raymond, et résolu d'adjuger le contrat pour l'achat remorque fermée pour les outils de la voirie, au montant de 8 903,95 \$ (taxes applicables en sus), conformément à sa soumission datée du 9 février 2022, aux documents d'appel d'offres et à la Politique d'achat local de la Ville de Cookshire-Eaton.

Le directeur des Travaux public est autorisé à signer l'acceptation de cette soumission annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 14) Travaux de réfection de l'entrepôt Gendron pour l'optimisation de l'utilisation du bâtiment – Autorisation d'utilisation du fonds général.

Résolution 2022-03-8175

Proposé par le conseiller Alain Paquette, appuyé par la conseillère Daphné Raymond, il est résolu d'approuver l'utilisation d'un montant de 47 479,87 \$ provenant du fonds général, remboursable sur une période de cinq (5) années, pour les travaux de réfection de l'entrepôt Gendron pour l'optimisation de l'utilisation du bâtiment, tel que soumis par le directeur des Travaux publics dans son estimation datée du 23 février 2022 et dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Toute subvention pouvant être appliquée dans le cadre du présent projet devra être remboursée au fonds général jusqu'à concurrence de cet investissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

J) Sécurité publique, activités d'agglomération

- 1) Rapport annuel 2021 du service incendie – Autorisation de dépôt.

Résolution 2022-03-8176

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu que la Ville de Cookshire-Eaton accepte le rapport annuel 2021 du service incendie de l'agglomération de Cookshire-Eaton tel que déposé et dont copie est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

K) Proposition(s) des membres du conseil

Aucune.

L) Avis de motion.

- 1) *Règlement numéro 296-2022 concernant le contrôle et la garde responsable des animaux.*

Résolution 2022-03-8177

Avis de motion est donné par la conseillère Cindy Duquette St-Louis qu'elle présentera à une prochaine séance un règlement concernant le contrôle et la garde responsable des animaux sur le territoire de la Ville de Cookshire-Eaton.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

M) Étude et adoption de règlements.

- 1) *Règlement numéro 292-2022 décrétant une dépense de 426 000 \$ et un emprunt de 426 000 \$ pour l'acquisition d'un camion servant au transport et à la cueillette des matières résiduelles et recyclables – Adoption du règlement.*

Résolution 2022-03-8178

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu d'adopter le règlement numéro 292-2022 intitulé « *Règlement numéro 292-2022 décrétant une dépense de 426 000 \$ et un emprunt de 426 000 \$ pour l'acquisition d'un camion servant au transport et à la cueillette des matières résiduelles et recyclables* ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) *Règlement numéro 293-2022 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux – Adoption.*

Résolution 2022-03-8179

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu d'adopter le *Règlement numéro 293-2022 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) *Règlement numéro 295-2022 décrétant une dépense et un emprunt de 3 697 000 \$ afin de réaliser le projet de réfection de diverses infrastructures du réseau routier, comprenant une subvention du ministère des Transports accordée dans le cadre des volets Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) au montant de 3 055 359 \$ – Adoption.*

Résolution 2022-03-8180

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Alain Paquette, il est résolu d'adopter le *Règlement numéro 295-2022 décrétant une dépense et un emprunt de 3 697 000 \$ afin de réaliser le projet de réfection de diverses infrastructures du réseau routier, comprenant une subvention du ministère des Transports accordée dans le cadre des volets Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) au montant de 3 055 359 \$.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N) Varia

- 1) Circulation dans le secteur Johnville – Demande de surveillance à la Sûreté du Québec.

Résolution 2022-03-8181

Proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu de demander à la Sûreté du Québec l'augmentation du contrôle et de la surveillance routière sur la route 251 du secteur Johnville et sur la rue Sawyer du secteur Cookshire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) – Résolution d'urgence en solidarité avec le peuple ukrainien.

Résolution 2022-03-8182 – Solidarité au peuple ukrainien

ATTENDU que la Fédération de Russie a envahi militairement la république d'Ukraine;

ATTENDU que la Fédération de Russie a, se faisant, violé les règles internationales du respect de l'intégrité des frontières nationales et provoque la mort de milliers de personnes et l'exode de citoyens ukrainiens;

ATTENDU qu'à notre époque, la solution militaire est inacceptable pour régler les conflits entre nations;

ATTENDU que les élus·es municipaux et le peuple québécois sont profondément affligés par les souffrances vécues par le peuple et les communautés ukrainiennes;

ATTENDU que la volonté des élus·es municipaux du Québec d'exprimer leur désapprobation la plus totale de cette situation et du recours aux armes pour régler les conflits;

ATTENDU que la volonté des élus·es municipaux et de la population québécoise d'exprimer leur solidarité avec le peuple ukrainien;

ATTENDU que les gestes de solidarité de plusieurs municipalités et de nombreux Québécois envers le peuple ukrainien, notamment à travers des dons à la Croix-Rouge canadienne;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton condamne avec la plus grande fermeté l'invasion de l'Ukraine par la Russie;

QUE la municipalité joigne sa voix au concert des nations pour appeler la Russie à mettre fin à son agression et à retirer toutes ses forces de l'Ukraine et à régler ses différends par la voie de la diplomatie;

QUE la municipalité demande au gouvernement du Canada de prendre toutes les mesures nécessaires pour amener la Russie à abandonner son attitude belliqueuse;

QUE la municipalité invite ses citoyens à participer à l'effort de solidarité envers le peuple ukrainien;

QUE la municipalité déclare son intérêt à contribuer à cet effort collectif et humanitaire et invite tous les groupes et intervenants à se mobiliser pour organiser l'accueil de ces personnes réfugiées sur notre territoire;

QUE copie de cette résolution soit envoyée au premier ministre du Canada, M. Justin Trudeau, à la ministre des Affaires étrangères, Mme Mélanie Joly, au premier ministre du Québec, M. François Legault, à l'ambassade de la République d'Ukraine, à l'ambassade de la Fédération de Russie et à la Fédération québécoise des municipalités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie de la Fondation Émergence – Proclamation.

Résolution 2022-03-8183 - Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

CONSIDÉRANT que la *Charte québécoise des droits et libertés de la personne* reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre;

CONSIDÉRANT que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre;

CONSIDÉRANT que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société;

CONSIDÉRANT que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu de proclamer le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) Convention modifiant le contrat de vente conclu le 4 novembre 2020 avec la Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-de-l'Unité (lot 6 297 850) - Autorisation de signatures.

Résolution 2022-03-8184

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu d'autoriser le maire et le directeur général / secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la municipalité, la convention notariée modifiant le contrat de vente du lot 6 297 850 conclu avec la Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-de-l'Unité le 4 novembre 2020 et inscrit au registre foncier de la circonscription foncière de Compton sous le numéro 25 821 305.

Cette convention est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

O) Période de questions

Un seul citoyen questionne le conseil municipal, monsieur Gilles Guimond, qui fait les quatre interventions suivantes :

- 1) Il mentionne le faible taux de participation aux élections municipales et demande que des actions soient prises pour augmenter le sentiment d'appartenance. Il est invité à consulter le site web et Facebook de la Ville pour suivre les différentes activités et actions sur le territoire. De plus, il est invité à soumettre ses idées par courriel à la directrice du Développement, Communications et Loisirs dont les coordonnées apparaissent sur notre site internet.
- 2) M. Guimond fait ensuite part de ses problématiques aux Travaux publics et le directeur général indique qu'il en fera suivi auprès du directeur des Travaux publics.
- 3) Il questionne le conseil municipal sur la subvention que la municipalité a reçue en raison de la Covid-19. Le directeur général verra à lui confirmer par courriel le montant exact de la compensation [385 352 \$].
- 4) Enfin, M. Guimond souligne qu'il est content de voir l'appui de la municipalité au peuple ukrainien malgré que cela fasse huit ans qu'il bombarde la région du Donbas.

P) Ajournement ou clôture de la séance.

Résolution 2022-03-8185

Proposé par le conseiller Alain Paquette, appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu que la séance soit levée à 20 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mario Gendron
Maire

Martin Tremblay
Directeur général / secrétaire-trésorier